

Jour de dépôt ..... Heure de dépôt .....

## Bulletin d'inscription à déposer dans les 3 mairies

Je souhaite inscrire mon enfant pour les périodes suivantes :

- Du 20 au 24 février 2023  
 Du 27 février au 3 mars 2023

Après confirmation d'inscription par mail le 25 janvier, toute inscription est due.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Classe : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse @ (Obligatoire) pour confirmation : .....

Téléphone : .....

- Mon enfant participe aux activités périscolaires 2022-2023, mon quotient familial 2022-2023 est déjà calculé  
 Mon enfant ne participe pas aux activités périscolaires, mon quotient familial n'est pas calculé, je joins l'avis d'imposition + attestation de versement de moins de trois mois délivrée par la CAF

- J'autorise  Je n'autorise pas

le service des sports à utiliser à titre gratuit les photos et supports audiovisuels de mon enfant pour différents supports de communication de la ville (journal municipal, affiches, programmes, site internet) à l'occasion de sa participation aux activités de Pass Sports Vacances.

- J'autorise  Je n'autorise pas  
mon enfant à rentrer seul après la séance.

Votre enfant a-t-il un PAI déclaré à l'école pour l'année 2022/2023 ?

- Oui  Non

Signature des parents  
(pour autorisation et inscription à Pass Sports Vacances)



VILLE DE **BOIS-COLOMBES**

Pôle Digitalisation des services  
et Relations aux usagers  
Service Espace citoyen  
Tél. : 01 41 19 83 65



[www.bois-columbes.fr](http://www.bois-columbes.fr)

# Bulletin d'inscription

à déposer dans les 3 mairies  
du sam. 7 au sam. 21 janvier 2023

Confirmation par mail le mercredi 25 janvier 2023

## Activités sportives pour les enfants du CP au CM2

Semaine 1 : du lundi 20 au vendredi 24 février 2023

Semaine 2 : du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2023

### Une semaine sportive !

Pass sports Vacances propose des activités sportives avec un accueil au complexe sportif Smirlian tous les jours des vacances scolaires d'hiver.

De multiples activités seront proposées à vos enfants avec la découverte de plusieurs sports (hand, basket, tennis, badminton, pétéka...), mais aussi ils pourront s'amuser en pratiquant divers jeux (jeux de ballons, jeux de relais, jeux d'attrape...), en allant profiter de la piscine ou en découvrant les activités proposées par le département en dehors de la ville.

La semaine pourra être agrémentée de quelques sorties (par exemple bowling, course d'orientation en forêt, accrobranche, natation, cirque, découverte d'activités sportives par des professionnels...), et le planning d'organisation sera modifié en fonction de celles-ci.

Le programme définitif sera présenté à l'enfant le premier jour de l'activité.

### Journée type

#### Matin :

- Accueil à partir de 9h au complexe sportif Smirlian
- Découverte de différentes activités sportives de 9h à 12h

Pause repas de 12h à 13h30 (prévoir un pique-nique pour les enfants restant sur place)

#### Après-midi :

- Découverte de différentes activités sportives de 13h30 à 17h

Rendez-vous au complexe sportif Smirlian : 11, av. Renée tous les jours à 9h.

#### PRÉVOIR :

- un pique-nique et une petite bouteille d'eau ;
- un maillot, bonnet de piscine et serviette ;
- une paire de chaussures de sport d'intérieur.

Renseignements : 01 84 11 74 54

## PASS SPORTS VACANCES

Pendant les vacances d'hiver, le service des sports propose aux enfants du CP au CM2, des activités sportives toute la journée encadrées par les éducateurs sportifs de la ville et du département des Hauts-de-Seine.

Forfaits 5 jours selon le quotient familial  
quel que soit le nombre de jours de présence dans la semaine

Tranche A : 54,15 €

Tranche B : 49,99 €

Tranche C : 45,82 €

Tranche D : 41,66 €

Tranche E : 37,49 €

Tranche F : 33,32 €

Tranche G : 29,16 €

Tranche H : 24,99 €

Tranche I : 20,83 €

Après confirmation d'inscription par mail, le 25 janvier 2023  
toute inscription est dûe.

Hôtel de ville - 15, rue Charles-Duflos

Mairie de quartier Mermoz - 102, rue Adolphe-Guyot

Mairie de quartier Les Bruyères - 2, allée Marc-Birkigt

Horaires d'ouverture des mairies :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.